

Décision

Générale

colonial

Décision n° 551 décision n° 551 du 12 mai 1960

n° 551

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
12 mai 1960

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1960

Date du numéro
31 mai 1960

TEXTE INTÉGRAL

Un passage de retour par anticipation à destination de Vittel (Vosges), 10, avenue Clémenceau, est accordé à Mme Poinot, épouse d'un Attaché de la France d'Outre-Mer, 3° classe, 3° échelon (indice 275 – groupe. III). Mme Poinot quittera Djibouti par voie aérienne à compter du 25 mai 1960. La dépense est imputable au Budget local.